

## Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 21 juin 2024

---

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES 21 ET 22 MARS 2024

**M. COUNIL.** Concernant le procès-verbal de la séance budgétaire, notre groupe votera contre car nous considérons qu'il n'est pas sincère et qu'il ne reflète pas la façon dont les choses se sont passées, à deux moments notamment : le premier lors du vote sur l'amendement concernant les centres sociaux. Page 39, lorsqu'on lit le compte rendu, on a l'impression que tout s'est déroulé le plus naturellement du monde alors que tel n'est pas le souvenir que nous en gardons. Il ne fait pas état du tumulte et des protestations et de la façon dont les choses se sont déroulées. D'ailleurs, dès le 26 mars, au nom de notre groupe, je vous avais saisi par courrier pour vous demander à avoir communication des bandes audios et vidéos de la session plénière. À la suite, vous m'avez répondu oralement que ce ne serait peut-être pas nécessaire dans la mesure où il n'y aurait aucun problème sur le PV. Lors de cet échange, j'avais émis quelques doutes. Force est de constater que le PV n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être et ne reflète pas ce qu'il s'est passé, nous ne pouvons l'accepter.

Page 143, les propos indiqués ne sont pas ceux que j'ai tenus en fin de séance. À titre personnel, je ne peux accepter que mes propos soient aussi déformés. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, notre groupe, pour la première fois, votera contre le procès-verbal.

### DÉBAT GÉNÉRAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2024

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, mes chers collègues, je souhaite prendre la parole au nom du Groupe des Élus de gauche – extrémiste si j'ai bien compris, et néanmoins républicain !

Je reviens d'abord sur ce qui s'est passé ce matin, avant l'ouverture de la session. Pour la troisième fois, des salariés étaient présents à l'entrée de l'Abbaye royale de l'Épau pour manifester un mécontentement sur une question compliquée à laquelle je ne prétends pas avoir de réponse mais le fait qu'ils viennent pour la troisième fois interroge : d'abord, sur la qualité du dialogue social au sein de notre collectivité ; ensuite, parce que moi, j'ai entendu chez les salariés avec lesquels j'ai discuté ce matin de la souffrance et de l'incompréhension. De la souffrance et de l'incompréhension parce qu'au sein d'une même équipe, certaines personnes vont toucher une prime de 200 euros quand d'autres ne la touchent pas et au sujet de laquelle les explications restent assez confuses d'une certaine façon parce que – je ne sais pas si c'est vrai – certains salariés nous disaient que dans certains départements la prime Ségur avait été versée à tout le monde, ce qui n'est pas le choix qui a été fait dans la Sarthe.

Je ne sais pas qui a raison sur cette question, mais ce genre de problème c'est aussi ce qui crée de la désespérance chez des agents qui ont le service public chevillé au cœur et qui agissent au quotidien pour le bien-être des Sarthoises et des Sarthois et, à un moment, je pense que cela doit être entendu. Je regrette, par exemple, que l'on n'ait pas permis à ces salariés, à leurs représentants de venir s'exprimer devant l'assemblée, pas d'ouvrir un débat avec eux devant l'assemblée, ce n'est pas le but, mais qu'ils puissent à l'ensemble des membres de cette assemblée départementale exprimer ce qu'ils ressentent, parce que ce matin on a bien vu que certains élus avaient plutôt essayé d'éviter les agents de la collectivité plutôt que d'aller au dialogue. Je pense que c'est une erreur profonde.

Ce préambule étant fait, la première chose que je voudrais dire c'est que – cela a été évoqué – cette session plénière se tient dans un contexte particulier qui a été marqué à la fois par les élections européennes et par les élections

législatives qui se préparent. Dans ce contexte, on voit bien que notre Département est confronté à une progression qui devient de plus en plus inquiétante de l'extrême droite.

Le résultat des élections européennes fut, en particulier en France, mais également en Sarthe, assez déstabilisant de ce point de vue puisque l'extrême droite, c'est-à-dire le Rassemblement national et Reconquête – je n'ai pas compté les voix de la liste de Xavier Bellamy puisque LR n'avait pas encore à ce moment-là fait le choix de rejoindre cette alliance de l'ignominie. (Non enregistrée, protestation hors micro d'un membre de la majorité départementale.) Ah ! excusez-moi, mais M. Ciotti a été désigné par la justice comme le seul et unique représentant de LR. Je me tiens à des faits.

Puisque l'extrême droite, Rassemblement national et Reconquête, obtient dans la Sarthe 40,8 % des suffrages exprimés et même si on retire les voix de la ville du Mans où traditionnellement le Rassemblement national est moins important, dans les autres circonscriptions de la Sarthe, on atteint le chiffre de 45 %. En effet, si l'extrême droite est traditionnellement moins forte au Mans, elle est pour autant, pour la première fois, en tête en réalisant quand même 27 % des suffrages exprimés.

Ce résultat n'est pas une surprise puisque, au second tour de l'élection présidentielle en 2022, Marine Le Pen, dans la Sarthe, avait obtenu 44,6 % des voix et on avait vu l'année précédente, aux élections départementales, le Rassemblement national se qualifier dans un quart des cantons du département. On le voit, élection après élection, l'extrême droite ne cesse de se renforcer en Sarthe, en particulier dans les territoires ruraux, en particulier dans les quartiers les plus populaires des villes.

Ces résultats ne sont pas anodins car nous savons tous combien, en tout cas, nous, nous le savons, que ce courant de pensée, malgré un langage plus policé, malgré un langage légitimé par le ralliement d'Éric Ciotti et de LR, représente un danger. En effet, l'extrême droite met, elle, au centre de son projet l'inégalité de droit entre les personnes. (Coupure micro. Interruption d'un Conseiller de la majorité départementale. Non enregistrée.)

La société qu'elle veut construire – je parle bien de l'extrême droite – est une société qui est fondée sur la division, sur l'exclusion, sur la discrimination de pans entiers de la population. Nos voisins européens – il n'y a qu'à aller dans les villes qui sont aujourd'hui dirigées par le Rassemblement national – montrent très concrètement que l'extrême droite au pouvoir, ce sont les droits des femmes qui reculent, les subventions aux associations qui disparaissent, les discriminations qui bondissent, une liberté de la presse qui est menacée, le dialogue social qui est démantelé.

Ce résultat des élections européennes a conduit le Président de la République à une décision, à la fois incomprise et insensée, de dissoudre sa propre majorité, même si elle était relative, et de provoquer des élections législatives.

La Sarthe apparaît comme une terre de conquête pour le Rassemblement national. D'ailleurs, il ne faut pas en douter, le parachutage de la sœur de Marine Le Pen sur la quatrième circonscription, circonscription ô combien symbolique puisqu'elle fut celle de Joël Le Theule, de François Fillon ou de Stéphane Le Foll, des personnalités de droite et de gauche qui ont fortement servi la République dans des responsabilités nationales.

Ce parachutage n'est pas anodin, il montre véritablement que notre département est dans le tableau de chasse de l'extrême droite aujourd'hui. Le 7 juillet au soir, le risque est grand que la Sarthe soit représentée par cinq députés Rassemblement national à l'Assemblée. Cela serait même une première, ne serait-ce qu'avec un seul élu du Rassemblement national.

Nous avons parfois l'impression que, progressivement, l'idée que le RN devienne la force politique dominante dans la Sarthe s'installe dans les esprits avec une forme de fatalisme. Alors, faut-il s'y résigner ? Non, car le combat contre l'extrême droite doit être un combat de tous les instants. Or en tant qu'acteur de la vie politique, en tant qu'observateur, nous avons l'impression – et le début du débat ce matin tendrait à le confirmer – que la lutte contre l'extrême droite n'est vraiment pas une préoccupation de la majorité départementale.

J'observe. On peut, par exemple, à ce sujet souligner l'absence quasi-totale d'engagement des élus départementaux dans la campagne des élections européennes. Un regard attentif des réseaux sociaux ou de la presse montre que si

les élus de gauche dans leur diversité se sont clairement prononcés dans le respect de cette diversité en faveur de plusieurs listes de candidats, nous trouvons que les élus de la majorité départementale sont restés bien silencieux. Quatre Conseillers départementaux qui ont clairement appelé à voter pour la liste de François-Xavier Bellamy. Frédéric Beauchef en fait partie. Je le voyais protester. Mais on n'a rien entendu venant du Président du Département. Quand on est à ce niveau de responsabilité, Monsieur le Président, on a une parole qui porte et cette parole, on doit être capable de l'utiliser, de la mettre à profit pour lutter contre les extrêmes. Vous le faites ce matin en voulant à la fois lutter contre l'extrême gauche – je ne pense pas que les candidats de Lutte ouvrière dans le département feront des scores absolument pharaoniques – et de lutter contre l'extrême droite, mais au moment des élections européennes, pourquoi ne vous avons-nous pas entendu sur ce sujet ?

Le combat politique c'est quelque chose de noble et je trouve particulièrement regrettable les propos que vous avez pu tenir ce matin à l'encontre de Christophe Rouillon parce qu'il a le courage comme Jean-Carles Grelier, comme Samuel Chevallier, comme Patrick Desmazière, comme Catherine Painaud de s'engager dans cette élection, c'est-à-dire, à un moment, de se dire l'instant est grave et il faut aller au combat. Est-ce qu'on se résigne à se dire que sur nos territoires, nous serons amenés, dans les cérémonies, dans les réunions, à croiser régulièrement des élus du Rassemblement national ? Eh bien non ! Je pense que sur ce sujet nous devons être clairs et nous nous le sommes !

Le combat politique impose de l'engagement, pas de la frilosité, pas de la retenue. J'ai un peu l'impression que pour les élections législatives, on va revenir à la même chose.

Je garde en souvenir les élections cantonales. J'ai eu, dans ma vie politique, à affronter trois fois au second tour d'une élection le Rassemblement national ; à aucun moment, je n'ai pu compter sur un soutien de la majorité départementale. Je me rappelle le discours de Jean-Marie Geveaux mais le vôtre aussi, Monsieur le président : « Cela ne nous regarde pas, on n'a pas de consigne de vote à donner ».

Nous sommes très clairs, les consignes de vote le dimanche 30 juin seront très claires : nous appellerons à voter pour tous les candidats qui seront face au Rassemblement national !

J'ai entendu ce matin Mathilde Panot, par exemple, qui n'est pas quelqu'un que je porte particulièrement dans mon cœur, tenir le même discours, c'est-à-dire que j'attends véritablement, nous attendons des élus de la majorité de voir, au soir du premier tour des élections législatives, quel sera le choix que vous ferez parce que, en tant qu'historien, j'ai trop le souvenir de ces discours de la fin des années 30 en France. On disait entre Hitler et le Front populaire, je ne choisis pas. Eh bien, on sait où cela nous a menés !

Pour en revenir à ce vote du Rassemblement national, vous avez, Monsieur le Président, posé des questions qui sont des questions légitimes, que nous nous posons. Plusieurs études sociologiques, politiques – je pense aux travaux de Jérôme Fourquet, qui s'est principalement concentré sur la Sarthe, son département d'origine – ont montré que ce vote, aujourd'hui, ne repose plus sur les questions d'immigration ou de sécurité, sinon probablement que le Rassemblement national ne serait pas aussi puissant dans les campagnes sarthoises, mais repose davantage sur des questions socio-économiques.

On sait aujourd'hui, pour reprendre l'expression de Pierre Rosanvallon, historien et sociologue, que le Rassemblement national est devenu le parti des oubliés, c'est-à-dire le parti de cette catégorie de la population qui se sent aujourd'hui menacée, menacée par les évolutions d'un monde qui est de plus en plus métropolisé, qui est de plus en plus mondialisé, qui peut remettre en cause une certaine forme d'identité, une société dans laquelle certains de nos concitoyens ont le sentiment de n'être plus à leur place, dans lequel un certain nombre de nos concitoyens ont peur du déclassement social, sont confrontés à des difficultés d'accès aux services, quels qu'ils soient. Ce sont autant de questions qui doivent nous interroger collectivement tout en sachant – je vous rejoins sur ce point, Monsieur le Président – que nous n'aurons à nous seuls pas la réponse à toutes ces questions.

Toutefois, nous sommes des élus de la République et nos concitoyens attendent des réponses à leurs questions. Le Conseil départemental de la Sarthe est-il au rendez-vous ? Je ne doute pas que les prises de parole vont se succéder pour nous expliquer que cela est bien le cas. Vous ne nous empêcherez pas de penser le contraire.

Dans vos interventions, vous reviendrez probablement sur le projet stratégique de la Sarthe, que vous avez présenté. Pour préparer cette session, j'ai pris le temps de le relire. Il est intéressant mais n'est, pour finir, que la juxtaposition de politiques sectorielles qui sont liées à nos compétences. Il y a une question à laquelle on ne répond pas : quelle Sarthe voulons-nous construire ? Quelles sont nos priorités ? Quelles sont vos priorités ?

Dans ce rapport, vous évoquez l'enjeu de l'attractivité. Si on peut se réjouir comme vous l'avez fait, Monsieur le Président, du succès des derniers événements sur le circuit qui est indéniablement l'un des points forts de l'attractivité de notre département, il n'est pas le seul parce que vous dites « Il faut rendre le département attractif ». Oui, c'est nécessaire mais pourquoi ne vous engagez-vous pas plus fortement en faveur du rayonnement de notre université, qui est un élément clé de l'attractivité de la Sarthe ? Un département, pour être attractif, doit commencer par retenir sa jeunesse. Or combien de jeunes Sarthois à l'issue du bac quittent le département pour aller faire leurs études ailleurs ?

Il faut qu'on ait les capacités de retenir nos talents, de retenir notre jeunesse dans la Sarthe et cela ne passera que par un développement de l'université pour lequel vous faites preuve d'une frilosité extrême même si on peut constater que les choses ont un petit peu changé ce mandat-ci.

Vous évoquez l'enjeu de l'environnement, mais tout à l'heure vous allez refuser de vous engager dans la création d'un syndicat d'énergie départementale que de nombreux acteurs considèrent comme indispensable. Je pense que nous en reparlerons lors du rapport 11.

Vous évoquez l'enjeu des solidarités, mais vous refusez de soutenir des centres sociaux, qui sont pourtant au premier rang des politiques de solidarité au quotidien et en proximité. Nous en reparlerons puisque nous avons redéposé un amendement à ce sujet.

Enfin, vous évoquez l'enjeu des territoires, mais vous refusez de considérer les Sarthoises et les Sarthois de la même manière selon qu'ils habitent en milieu urbain ou en milieu rural. Vous refusez de vous engager pleinement dans une politique réelle d'aide à la construction de logements alors même que nous sommes confrontés de plus en plus à de nombreux concitoyens qui ne trouvent pas de logements dans la Sarthe.

Au-delà de cette question de la stratégie générale de la politique du département, la question centrale est bien d'identifier les besoins de nos habitants, d'essayer d'y répondre. Le problème c'est que vous êtes enfermés dans votre certitude d'avoir raison, vous êtes enfermés dans votre certitude que vos politiques sont les meilleures possible et que nous, parce que nous sommes minoritaires – et désormais extrémistes –, nous avons systématiquement tort. Malheureusement, je serais tenté de vous dire, Monsieur le Président, mes chers collègues, que le résultat des élections européennes montre que ce n'est pas totalement le ressenti de nos concitoyens. La responsabilité n'est pas celle de la majorité, elle est collective ; c'est la responsabilité de l'ensemble des élus de savoir faire face à cette progression.

D'ailleurs, pour reprendre ce que disait Gilles Leproust, loin de nous l'idée de penser que l'ensemble des actions menées par le Département sont à rejeter. Au contraire, dans de nombreux secteurs, l'action du Conseil départemental est intéressante, elle porte ses fruits, mais nous considérons que sur un certain nombre de points, vous n'êtes pas au rendez-vous : l'attractivité, la solidarité, la politique environnementale devraient être les piliers de notre stratégie. Sur ces sujets, nous constatons, de session en session, que nous ressasons toujours la même chose sans être véritablement entendus.

Le débat intervient à un moment qui n'est pas le bon ; il aurait fallu nous permettre, comme l'a dit Gilles Leproust, de réagir à votre déclaration de politique générale parce que nous intervenons au moment de l'examen des rapports qui sont les rapports financiers présentés par le président de la commission Régis Vallienne sur le compte administratif 2023. On est donc bien obligé d'en dire un mot, de mélanger un petit peu les thématiques mais finalement tout cela est lié.

Je rejoins le Président de la commission sur un certain nombre d'éléments :

On a une stabilité des recettes de fonctionnement, une hausse des dépenses.

Les charges de décentralisation : le sujet est passé un peu rapidement. Je ne veux pas m'éterniser parce que j'ai l'impression de conduire ce débat depuis plus de vingt ans, mais ce sont 90 millions d'euros qui pèsent sur notre budget en 2023. Depuis les lois de décentralisation, c'est-à-dire depuis 2005, on est à 1,3 milliard d'euros. 40 % de ces sommes sont pour l'APA ; 34 % pour le RSA ; 18 % pour le handicap, c'est-à-dire que 92 % de ce 1,3 milliard est lié aux allocations de solidarité, qui sont des allocations nationales.

Jamais les Départements n'auraient dû accepter ce marché de dupes, pour reprendre l'expression que j'utilisais à l'époque, en se disant que l'on pourrait demain prendre en charge cette solidarité nationale et que nous aurions l'argent pour le faire.

L'épargne brute, quant à elle, s'élève à 74,1 millions d'euros, en baisse de 25 %, en effet, mais c'était attendu. Globalement, à quelque 2 millions près, cela correspond à la baisse des droits de mutation, mais l'épargne brute reste quand même supérieure à la période 2012 à 2020, ce qui faisait dire tout à l'heure au Président de la commission que les années précédentes étaient des années exceptionnelles de ce point de vue.

Alors, ces résultats vous permettent une nouvelle fois de vous poser en gestionnaire, en bon père de famille – c'est une expression qu'on a entendue hier dans la bouche de Jordan Bardella. Le problème est que votre gestion est de plus en plus sujette à questionnement car elle frise une prudence qui devient inquiétante : le très faible niveau d'endettement du Conseil départemental interroge. L'année 2023 a été marquée par une poursuite du désendettement – un peu plus de 19 millions d'euros – avec une capacité de désendettement qui chute à deux ans, le niveau le plus faible jamais atteint.

Finalement, on se demande si votre stratégie n'est pas uniquement de se dire qu'à la fin du mandat le Département ne soit plus du tout endetté. C'est bien pour un département qui, à une époque, était parmi les dix départements les plus endettés de France. Aujourd'hui, nous sommes probablement parmi les dix les moins endettés de France. Très bien, la progression est remarquable, mais gérer en bon père de famille, c'est préparer l'avenir. Un bon père de famille ne refuse jamais l'emprunt lorsque l'emprunt est nécessaire pour le besoin de sa famille. Nous, notre famille ce sont les Sarthoises et les Sarthois. Ne pas utiliser davantage cet outil pour préparer l'avenir est quelque chose qui inquiète.

Cela se ressent en matière d'investissement. Le compte administratif 2023 montre qu'on est à peu près à 104 millions d'euros, remboursement de la dette compris. En fait, les dépenses réelles d'investissement du Département sont de 65,2 millions d'euros, auxquels il faut ajouter les 19,5 millions de subventions d'équipement. Nous sommes pour finir à un niveau qui n'a rien d'exceptionnel ; en tout cas, il est clair que le Conseil départemental n'est pas le premier investisseur du Département. Nous pensons même que contrairement à ce que vous avez toujours affirmé, il ne l'a jamais été.

À ce sujet – mais nous y reviendrons un peu plus tard –, il faut noter que la Chambre régionale des comptes vous demande dans sa cinquième recommandation de soumettre à l'assemblée délibérante un plan pluriannuel d'investissement qui reprendrait les principaux projets.

Votre réponse sur ce point est particulièrement surprenante puisque vous bottez en touche, en expliquant qu'il n'y a aucune obligation en la matière et que vous n'entendez pas y souscrire. Cela pose question : est-ce qu'il y a un réel suivi pluriannuel de nos investissements parce que s'il existe, l'assemblée devrait en être le témoin. Et, seconde question, pourquoi refuser cette transparence à l'assemblée départementale ?

Pour rester sur les conclusions du rapport de la Chambre régionale des comptes, force est de constater que celle-ci ne vous donne pas un satisfecit en matière de gestion. Elle insiste sur le fait que seulement quatre politiques publiques sur dix-huit disposent d'un tableau de bord de suivi et insiste sur la nécessité d'améliorer le pilotage de nos politiques, en fixant des objectifs et des indicateurs précis.

Pour finir, notre impression – mais elle est forcément extrémiste ! –, c'est que vous avez probablement renoncé à porter une ambition politique pour la Sarthe en vous satisfaisant d'être uniquement des gestionnaires. Je crois aujourd'hui que les Sarthoises et les Sarthois attendent des réponses à leurs questions, des réponses qui nécessitent de l'audace, qui nécessitent du panache. Or de l'audace et du panache, le budget primitif que vous nous proposez de modifier à la marge aujourd'hui en manque cruellement.

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, mes chers collègues. Cette délibération intervient dans un double contexte. Le premier contexte, c'est le vote à l'unanimité, lors de la session budgétaire 2023, d'un amendement que nous avons proposé évoquant la mise en place d'une étude sur la création d'un syndicat d'énergie départemental pour assurer à la fois la production et la distribution d'énergie renouvelable sur le territoire sarthois. Donc, on ne peut que se féliciter véritablement que cette commission ait pu se réunir, que les travaux aient été dignes d'intérêt – en tout cas, c'est ce que les collègues qui ont participé ont pu souligner.

Le second contexte, c'est le rapport de la Chambre régionale des comptes qui, dans le rapport d'observation qui est présenté dans le rapport n° 24, met en avant un certain nombre de choses sur la politique du Conseil départemental en matière de réseau électrique et de transition énergétique. Le premier constat c'est que le réseau d'électricité sarthois est vulnérable au changement climatique en raison de l'augmentation de sa vétusté et d'un taux d'enfouissement qui est très inférieur aux moyennes nationale et régionale. C'est plutôt un point que nous avons trouvé intéressant parce que cela vient un peu en contradiction du discours que l'on peut généralement entendre dans cette assemblée.

Deuxième constat : la participation du réseau à l'adaptation au changement climatique est faible. Je lis ce qui est dans le rapport. Il y a une absence de convention sur la transition énergétique avec Enedis, une absence d'état des lieux des projets des collectivités que le Conseil départemental entend accompagner, il n'y a pas d'objectifs chiffrés et cela se traduit par des performances sarthoises qui sont particulièrement médiocres en matière de production d'énergie renouvelable puisque, si j'en crois les chiffres qui sont dans le rapport de la Chambre régionale des comptes, seulement 7,5 % de la consommation départementale sont aujourd'hui fournis par les énergies renouvelables contre 14 % sur le plan régional et 19 % sur le plan national. Donc, clairement, la Sarthe a un retard très important en matière de production d'énergie renouvelable.

Le dernier élément sur lequel insiste le rapport de la Chambre régionale des comptes, c'est que l'absence d'un syndicat d'énergie associant le Conseil départemental et les autres collectivités fait obstacle aux actions devant permettre la transition énergétique du territoire. Ce n'est pas moi qui l'écris, ce sont les magistrats qui sont venus et ont travaillé sur le sujet.

La Cour régionale des comptes recommande d'élaborer une stratégie globale incluant la transition énergétique avec des objectifs précis des indicateurs mesurables et nous recommande de nous rapprocher de Enedis pour la signature d'une convention relative à la transition énergétique. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces constats et recommandations viennent clairement confirmer notre sentiment, que j'ai pu exprimer ce matin : en matière de transition énergétique, le Conseil départemental de la Sarthe n'est pas au rendez-vous de cet enjeu qui est un enjeu stratégique et essentiel pour notre territoire.

Il est stratégique et essentiel d'abord pour les Sarthoises et les Sarthois à un moment où le coût de l'électricité est beaucoup plus cher et on sait que même s'il va baisser, il va rester à un niveau très élevé et donc on est là véritablement sur une question de pouvoir d'achat, comme le disait Samuel Guy.

Ensuite, c'est que l'énergie renouvelable est de l'énergie décarbonée. Aujourd'hui, si on veut véritablement aller beaucoup plus loin dans la mise en œuvre des recommandations internationales sur la lutte contre le changement climatique, la Sarthe doit y trouver sa pleine place. Je rappelle simplement que les Accords de Paris estiment qu'il faut maintenir à +1,5° les températures moyennes par rapport à l'ère pré-industrielle, que le dernier rapport qui est publié par l'ONU montre qu'on est déjà à 1,45° et que l'on va aller progressivement vers des chiffres qui sont beaucoup plus importants, c'est-à-dire que, aujourd'hui, cette urgence climatique est devant nous.

Encore une fois, lorsqu'on s'apprête à le passer, vous renoncez devant l'obstacle. Très clairement, aujourd'hui, les propositions que vous faites ne sont pas à la hauteur.

Il y a quatre propositions dans le rapport.

La première : vous nous expliquez qu'il n'y a pas besoin de créer de syndicat d'énergie et que si on entend ce qui se dit ailleurs, certains regrettent d'en avoir un. Mais votre choix interroge parce que, finalement, la Sarthe sera une

exception puisqu'elle sera le seul département à ne pas en posséder. J'ai bien compris que le Loiret était lancé dans l'opération et qu'il allait prendre le train en marche.

Je ne comprends pas que ce qui est possible et positif dans d'autres départements ne le soit pas chez nous. Cela renvoie un petit peu à ce que je disais ce matin : vous êtes tellement persuadés d'avoir raison que le département de la Sarthe va avoir raison tout seul contre tous les autres départements français. On est une sorte de petit village irréductible qui dit « Mais non, le syndicat d'énergie, on n'en a absolument pas besoin ! »

Vous évoquez des obstacles qui sont à la fois juridiques et financiers, des obstacles qui ne sont pas insurmontables. Nous ne comprenons pas cette frilosité, ce manque d'ambition, ce manque de volonté politique. Il y a quelque chose qui, véritablement, ici, pose question, d'autant que – comme je l'ai dit précédemment – le rapport de la Chambre régionale des comptes lui-même dit que de ne pas avoir un tel syndicat c'est une erreur dans la Sarthe. Il permettrait de diversifier les activités pour accélérer la transition énergétique.

La même Chambre régionale des comptes note également que cette absence de syndicat fait obstacle – je l'ai dit tout à l'heure – à la réunion d'une commission paritaire pour l'énergie, coordonnant l'action des intercommunalités et mettant en cohérence les politiques d'investissement.

Je sais que l'un des obstacles en Sarthe, c'est la Ville du Mans parce que, historiquement, comme dans le Loiret, un choix a été fait : le Département est propriétaire de tout le réseau électrique, hors la Ville du Mans. Mais, à ma connaissance – j'ai vérifié cela hier soir avec Stéphane Le Foll –, à aucun moment, la Ville n'a été sollicitée sur cette question. Nous ne sommes pas fermés à l'idée que demain la Ville du Mans rejoigne également un syndicat d'énergie. En tout cas, tout ce qui doit permettre de diminuer notre dépendance aux énergies fossiles, tout ce qui doit permettre de décarboner notre énergie, de limiter les rejets de CO<sub>2</sub> – c'est aujourd'hui essentiel – va dans le bon sens et mérite d'être étudié.

On voit bien que la création d'un syndicat n'est pas refusée. Le projet est renvoyé à des temps lointains, mais je pense que ces temps ne sont pas en adéquation avec l'urgence climatique. Vous en tirez une conclusion : on ne va pas créer un syndicat d'énergie, mais une SEM énergie.

Si je lis le rapport – cela dit, je suis un peu embêté parce que ce n'est pas vraiment ce qu'a dit Frédéric Beauchef ... Donc, qu'est-ce qu'il faut croire : ce qui est écrit dans le rapport ou ce que Frédéric Beauchef a dit tout à l'heure ?

L'objectif de cette création est « de favoriser l'augmentation du nombre d'unités locales de production ». Ce choix interroge. Je siège dans trois SEM. Une SEM est un pacte d'actionariat. Il faut des partenaires publics et privés. Ici, vous nous dites « une SEM ». D'accord. Avec qui ? Comment ? On ne sait pas.

Ensuite, une SEM est un plan d'affaires. Là aussi, vous nous dites : on crée une SEM. On ne sait pas quel est le plan d'affaires.

Pour finir, entre ce que j'ai lu dans le rapport et ce que j'ai entendu tout à l'heure, je ne sais plus trop à quoi sert cette SEM. En outre, tout cela prendra du temps, entre le moment où, aujourd'hui, vous allez acter – je pense – la création de cette SEM, le temps que tout cela se mette en place, etc., globalement, elle ne verra pas le jour avant 2026. Cela ne cadre pas avec l'urgence climatique que j'évoquais juste avant.

Cette décision est surprenante. Malgré son talent oratoire, Frédéric Beauchef ayant mis beaucoup de précautions dans son propos, il y a une sorte de petite concurrence qui se joue entre les collectivités, entre les territoires, puisque Le Mans Métropole délibérera la semaine prochaine pour permettre la création d'une SEM, Cénovia Énergie, qui entrera en fonction au mois de septembre parce que le dossier est aujourd'hui bouclé.

Il reprendra l'ensemble des actions qui sont portées aujourd'hui par Cénovia et sa SAS. Je ne comprends donc pas trop, car nous savons que plusieurs communautés de communes en dehors de Le Mans Métropole ont déjà fait part de leur intérêt à rejoindre cette SEM, qui sera créée par la Métropole, mais qui n'a pas pour seule vocation de travailler dans la métropole. Dans le même temps, le Département crée sa propre SEM. C'est-à-dire qu'on va proposer à des collectivités d'être adhérentes à deux SEM qui globalement font le même boulot. Il y a là quelque chose d'un peu étonnant. Je pense d'ailleurs que l'attrait de beaucoup de collectivités pour la future SEM Cénovia Énergie en cours

de constitution est à mettre en relation avec l'action portée par la société sur l'ensemble du territoire sarthois, que ce soit en termes de photovoltaïque ou de méthanisation. En effet, à ce jour, Cénovia a déjà mis en place 106 centrales photovoltaïques, dont 38 % sont déjà installées en dehors du territoire de Le Mans Métropole, mais aussi hors du Pays du Mans : Malicorne, Aubigné-Racan, Saint-Calais, Le Grand-Lucé, Lombron, La Ferté-Bernard, La Chapelle-Saint-Rémy.

L'ensemble de ces installations couvrent aujourd'hui la production d'énergie d'à peu près 14 700 habitants, ce qui correspond à la consommation de La Flèche, deuxième ville du département.

Nous allons également délibérer sur la création d'une deuxième SAS – Le Mans Sun, Le Mans Sun 2, puis Le Mans Sun 3 – qui permettra de financer 240 autres projets en plus des 106 qui ont déjà été constitués. Sur ces 250 nouveaux projets, 40 % ne sont pas sur Le Mans Métropole. On voit bien que la mécanique est lancée.

De la même façon, Cénovia travaille aujourd'hui sur plusieurs projets de méthanisation : une en zone industrielle Sud est actée avec la société Tryon. Un projet est en cours de réflexion à Chérancé, un à Etival-lès-le Mans, un à Pruillé-le-Chétif.

Une structure fait déjà le travail. Au lieu de créer une SEM, le Département n'aurait-il pas intérêt à entrer au capital de la SEM qui est créée ? Nous y sommes ouverts car cela s'inscrit dans la logique de ce que disait Frédéric Beauchef : il faut que nous travaillions ensemble.

Un outil est là, qui existe, qui est opérationnel et vous nous dites : « Non, non, on va créer notre propre outil. » J'ai l'impression qu'on est un peu dans un truc de boutiquier, où chacun veut avoir son outil alors que Cénovia, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, a montré qu'elle était capable de travailler sur tous les territoires et au-delà des étiquettes politiques.

La troisième solution que vous proposez est la prise de compétence de l'éclairage public qui serait conduite par Sarthe numérique. Nous n'avons pas d'avis spécifique, mais nous disons que, heureusement, sur ce sujet-là, beaucoup de collectivités n'ont pas attendu le Conseil départemental pour mettre en route des politiques novatrices en matière de réduction de la consommation d'énergie, de lutte contre la pollution lumineuse, etc. Par ailleurs, nous avons l'impression que cette proposition arrive comme cela, on a un peu l'impression que c'est anecdotique. Est-ce bien à la hauteur de l'enjeu ?

Enfin, à la quatrième proposition à laquelle, en revanche, nous souscrivons, est de se donner pour objectif d'adopter d'ici à la fin de l'année 2024 un document stratégique départemental sur l'énergie. Je pense que cela fait écho à la demande de la Chambre régionale des comptes qui recommande ce travail. Vous nous dites cela mais selon quelle méthode, quels axes stratégiques ? On ne le sait pas.

Finalement, les choix proposés après bientôt dix-huit mois de travaux ne sont clairement pas à la hauteur de l'urgence climatique et des ambitions que doit porter un Conseil départemental – je rejoins ce qu'a dit Samuel Guy.

Les décisions proposées nécessiteront encore de longs mois d'études et ne trouveront pas de concrétisation avant au minimum deux années, c'est-à-dire non loin de la fin du mandat départemental. Nous pensons sincèrement que nous aurons perdu un mandat au service de la Sarthe et des Sarthois et de la transition énergétique. C'est pour cela que nous ne pouvons pas souscrire aux propositions qui sont dans ce rapport et que nous voterons contre.